

Le 2 juillet 2015 à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni suite à la convocation en date du 25 juin 2015 sous la présidence de M. de PLASSE Philippe, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- Point sur la maison des « anglais » (Rue Verte) et sur la procédure EPF
- Délibérations : Communauté de communes, Conseil en Energie Partagé, Recensement de la Population 2016, Logiciel de la Mairie.
- Salle Polyvalente : Avancement, finances, travaux du terrain (clotûre, ensemencement, parking, ornement)
- La future organisation avec le comité des fêtes
- 14 juillet 2015
- Questions diverses

Étaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de M. VISEE Emmanuel, absent excusé.

Madame DUCROCQ est élue secrétaire.

Retard sur le compte-rendu de la réunion de conseil du 19 mars 2015, il sera transmis par mail dès que possible.

Démission de M. Gianni GAMMELIN établie en date du 10 juin 2015 et transmis en Préfecture le 22 juin 2015.

MAISON DES ANGLAIS – RUE VERTE

Monsieur de Plasse rappelle qu'en janvier il a rencontré la gendarmerie au sujet de la maison de M. TRENEAR HARVEY Glenmore située au 43 Rue du Sac car celle-ci est squattée. M. Morchain, architecte, est également venu constater l'état de la maison. Les Domaines ont été sollicités pour estimer la valeur du terrain. A ce jour la Mairie n'a pas encore reçue leur courrier à ce sujet. Monsieur de Plasse a également rencontré M. Dominique METTAVANT, professeur d'anglais à la retraite, en relation avec le propriétaire de la maison dans les années 90 et qui se propose d'aider la commune à communiquer avec lui si besoin. Enfin, Madame Elise DELAHAYE, chargée de mission pour l'Etablissement Public Foncier Nord Pas-de-Calais est également venue sur place pour voir si une intervention de l'EPF est envisageable à cet endroit.

Faut-il essayer de conserver le bâtiment ou alors faut-il l'abattre pour vendre ensuite le terrain en plusieurs terrains à bâtir ?

Si le conseil municipal décide d'abattre le bâtiment, la commune peut demander l'assistance de l'EPF.

L'EPF se charge de prendre contact avec le propriétaire dans un premier temps, puis de négocier avec lui pour acheter la propriété. Une fois le terrain acheté, l'EPF prend à sa charge le paiement des impôts, de l'assurance, de la démolition. La propriété sera fermée,

il n'y aurait donc plus de problème avec des squatteurs. A la fin des travaux de remise en état, l'EPF revend la propriété à la commune au prix d'achat auquel s'ajoutent les frais de gestions (impôts et autres frais de gestion). La démolition n'est pas à la charge de la mairie.

Après un tour de table il ressort que la commune doit s'assurer que :

- la commune ne devra rien à l'EPF si le propriétaire décide de ne pas vendre sa propriété
- de nouvelles constructions seront autorisées à cet endroit compte-tenu de la présence d'exploitations agricoles à proximité.

DELIBERATIONS

Conseil en Energie Partagé

Monsieur de Plasse informe les conseillers de la mise en place depuis 2013 sur le territoire du Pays du Ternois d'un Conseil en Energie Partagé (CEE).

Par le biais du CEE, la commune pourrait bénéficier d'une expertise des bâtiments communaux et du réseau d'éclairage public en matière de consommation électrique et d'économie d'énergie. Une participation de 1.20 €/habitant est demandée aux communes souhaitant bénéficier du CEE.

Après discussion le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas adhérer au conseil en énergie partagé.

Transfert de la compétence « Très haut débit » à la CC Les Vertes Collines du Saint-Polois

Monsieur de Plasse informe les conseillers sur la mise en œuvre d'importants travaux par la CC Les Vertes Collines du Saint-Polois en matière de couverture internet du territoire. La commune a la compétence « très haut débit » à sa charge mais ne peut pas assurer des travaux d'une telle ampleur sur son territoire c'est pourquoi il est proposé un transfert de la compétence « très haut débit » au profit de la CC. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de transférer la compétence « très haut débit » à la CC Les Vertes Collines du Saint-Polois.

Recensement de la population 2016

Le recensement de la population interviendra dans la commune l'année prochaine entre la mi-janvier et la mi-février. Il est nécessaire de nommer un agent recenseur et un coordonnateur communal (en général il s'agit du ou de la secrétaire de mairie) pour assurer le bon déroulement de cette campagne.

Lors du dernier recensement, en 2011, M. Jean-Marie GREUEZ avait été nommé agent recenseur. M. de PLASSE l'a contacté il y a peu de temps afin de savoir s'il acceptait de reprendre ce poste en 2016. Ce dernier est d'accord.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer M. Jean-Marie GREUEZ en tant qu'agent recenseur et Mme Séverine MAY, secrétaire de Mairie, en tant que coordonnateur communal pour le recensement de 2016.

Renouvellement de contrat pour le logiciel de la Mairie SEGILOG

Monsieur de Plasse fait part à l'assemblée que le contrat d'acquisition de logiciel de prestation de service pour la Mairie auprès de la société SEGILOG est arrivé à son terme le 30 juin dernier. Aussi, sachant que la commune de Foufflin-Ricametz est satisfaite de la conception et de la mise à disposition des logiciels, Monsieur le Président propose de renouveler ce contrat de la société SEGILOG pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2015. Le conseil municipal accepte le renouvellement du contrat à l'unanimité.

Adhésion à l'Agence d'Ingénierie du Pas-de-Calais

L'Agence d'Ingénierie du Pas-de-Calais est une structure émanant du Conseil Départemental du Pas-de-Calais créée récemment. Cette agence propose une assistance d'ordre technique, juridique ou financière pour les communes dans les domaines suivants : la voirie, la construction et la rénovation d'équipements publics, l'aménagement, l'eau, l'archéologie préventive en phase de diagnostic.

En compensation la commune s'engage à verser en 2015 la somme de 0.80 € par habitants.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à l'agence départementale d'ingénierie du Pas-de-Calais.

SALLE COMMUNALE

Monsieur de Plasse présente la situation financière concernant les travaux de la salle.

Deux états sont présentés :

- La liste des factures payées de 2011 à ce jour
- Un suivi de Trésorerie 2015

Les suppléments en cours par les entreprises et les investissements à faire pour bien gérer la salle sont listés.

L'objectif de ne pas toucher au Fonds de Compensation de la TVA de 2016 et 2017 est respecté (autour de 65 000 €), mais il va falloir mettre en place un emprunt court terme à l'automne en fonction de l'encaissement des subventions.

A ce jour, nous avons encaissé 32 789.30 € de subventions sur un total de 133 344 € (une demande en cours de 33 047.36 € devrait arriver cet été)

Puis différents points sont abordés :

1. Assainissement :
→ Mise au point des travaux non conformes à notre souhait par l'entreprise DUFFROY et accord pour modifier le champ d'épandage et rajouter une pompe (les nouveaux conduits et la pompe sont à la charge de la Mairie, le reste pour l'entreprise DUFFROY).
2. L'état de santé de Monsieur Jean-Pierre LANIEZ, en charge de l'électricité et de la plomberie, qui est atteint depuis fin avril d'un cancer et son engagement l'entreprise sur le surcoût de la ventilation.
3. 75m de clôture entre le local du logement de la mairie et la propriété de Monsieur GAMMELIN :

- Organisation d'un chantier de bénévoles du village sous la gestion de Messieurs DUPONT et SENECHAL,
 - Budget : 4 000 €,
 - Prise en charge par Monsieur GAMMELIN de la moitié des matériaux pour ses 50m communs à la mairie,
 - Matériaux : solide, hauteur de 1m80. Des devis demandés par Monsieur GAMMELIN et la Mairie sont en cours,
 - Période : si possible en juillet.
4. Le terrain :
- Pourrait être travaillé en septembre par Monsieur DURANEL,
 - Des devis pour des plantations seront demandés.
5. Parking et éclairage extérieur :
- L'objectif de 25 places est toujours d'actualité mais reporté à 2016,
 - Pour information, une émulsion réalisée par l'entreprise DUFFROY pourrait se chiffrer autour de 15 €/m²,
 - Des câbles pour l'éclairage sont prévus.
6. Aménagement intérieur :
- Il va falloir prévoir en septembre les achats de tables, chaises, réfrigérateur et lave-vaisselle éventuellement.
7. Aménagement de la terrasse entre la cuisine et le bungalow :
- Devis par Monsieur BREVART en cours.

ORGANISATION DU 14 JUILLET

La remise de livres aura lieu en Mairie à 15h.

La liste des enfants scolarisés jusqu'en classe de 6° est établie.

Madame DUCROCQ se propose d'acheter les livres et de voir avec Madame VISEE pour rédiger l'invitation.

Madame LELOIR se propose de gérer la salle et de s'occuper des achats de boissons et de friandises.

Chaque conseiller se propose pour faire un gâteau.

Monsieur de PLASSE passera voir Monsieur Didier PRZEMYSKI pour le choix de la date de remise du diplôme de la Médaille du Travail.

QUESTIONS DIVERSES

Logements communaux

Monsieur de Plasse informe les conseillers municipaux de la situation des locataires. Monsieur et Madame DERAMBURE ont déménagé au mois de juin. L'état des lieux sortant montre un état de propreté qui n'est pas satisfaisant, par ailleurs des travaux de peinture seraient à envisager.

Une famille de Buneville avec 4 enfants en bas âge est intéressée par le logement libre. La famille souhaiterait réaliser les travaux de peinture dans le logement au mois de juillet. Il est proposé de ne pas leur faire payer le loyer du mois de juillet en échange de leur

investissement dans la remise en peinture du logement. Le conseil municipal accepte cet arrangement.

Elagage des haies

Monsieur Philippe Gouillart de Sibiville interviendra dans la commune le lundi 6 juillet. Compte-tenu de la législation en vigueur, certains agriculteurs du village ont l'interdiction de couper leurs haies avant le 1^{er} août, il est convenu que M. Philippe GOUILLART passera une nouvelle fois dans la commune début août.

Pigeons dans l'Eglise

Des pigeons ont réussi à entrer dans l'église. Monsieur de Plasse a rendez-vous avec M. David LOIR pour trouver une solution à ce problème.

Mutualisation

Monsieur de Plasse rend compte des réunions qui ont été organisées par la CC Les Vertes Collines du Saint-Polois au sujet de la mutualisation de services qui sera mise en place dans les années à venir. Pour le moment, la CC offre déjà plusieurs services mutualisés tels que la Brigade Verte, les secrétaires de Mairie, le service mutualisé d'urbanisme opérationnel depuis le 1^{er} juillet.

Un regroupement de communes voire les communes nouvelles pourraient se mettre en place dans les années à venir, mais pour le moment rien n'est encore clairement défini.

Relations Mairie/Comité des fêtes

Les futures relations entre la Mairie et le Comité des Fêtes sont évoquées. Pour le moment il ne s'agit encore que d'idées notamment concernant la future salle et l'organisation des fêtes dans le village. Ce sujet sera évoqué lors d'une prochaine réunion.

Suivent les signatures

Reconstruction de la salle communale

18/06/2015

Année	Entreprise	Travaux	N° de Facture	Date de Facture	Montant H.T.	T.V.A.	Montant T.T.C.	N° de Bordereau	N° de Mandat
2011	Archicube	Consultation d'architectes	5	31/01/11	836,12 €	163,88 €	1 000,00 €	14	48
2011	Actes Architecture	Consultation d'architectes	FC01-11	31/01/11	836,12 €	163,88 €	1 000,00 €	14	49
2011	Plan B Architecte	Honoraires	0322/A125/H05	30/05/11	4 533,62 €	888,59 €	5 422,21 €	18	65
2011	Plan B Architecte	Honoraires	0330/A125/H06	2706/2011	739,50 €	144,94 €	884,44 €	18	65
Total 2011					6 945,36 €	1 361,29 €	8 306,65 €		
2013	Plan B Architecte	Honoraires	0475/A125/H07	10/12/12	2 508,00 €	491,57 €	2 999,57 €	18	61
2013	Bureau Veritas	Contrôle Désamiantage	13238602	27/12/12	1 510,00 €	295,96 €	1 805,96 €	2	7
Total 2013					4 018,00 €	787,53 €	4 805,53 €		
2014	Plan B Architecte	Honoraires	0621/A125/H08	18/04/14	3 150,22 €	630,04 €	3 780,26 €	15	44
2014	Plan B Architecte	Honoraires	0630/A125/H09	21/05/14	3 749,26 €	749,85 €	4 499,11 €	19	60
2014	La Chronique du BTP	Publication de l'appel d'offres	20140600935	06/06/14	114,11 €	21,25 €	135,36 €	20	61
2014	G2C	Etude Assainissement	FA 201407002	11/07/14	368,00 €	73,60 €	441,60 €	24	70
2014	Bureau Veritas	Contrôle Désamiantage	14332316	11/07/14	480,00 €	96,00 €	576,00 €	24	73
2014	ERDF	Déplacement du poteau devant	0322-615383970	03/07/14	2 503,99 €	500,80 €	3 004,79 €	24	71
2014	Helfaut Travaux	Désamiantage et démolition	37489	28/07/2014	23 000,00 €	4 600,00 €	27 600,00 €	28	94
2014	L'Abeille de la Ternoise	Publication de l'appel d'offres	L8564	28/08/2014	285,44 €	57,09 €	342,53 €	30	99
2014	La Chronique du BTP	Publication de l'appel d'offres	20140901310	09/09/2014	152,45 €	28,92 €	181,37 €	33	106
2014	Plan B Architecte	Honoraires	0641/A125/H10	30/07/2014	1 508,58 €	301,72 €	1 810,30 €	33	107
2014	Plan B Architecte	Honoraires	0672/A125/H11	07/11/2014	1 215,74 €	243,15 €	1 458,89 €	43	141
2014	Forbeton	Sondage	1412-0226	12/12/2014	985,00 €	197,00 €	1 182,00 €	46	153
Total 2014					37 512,79 €	7 499,42 €	45 012,21 €		
2015	Plan B Architecte	Honoraires	0698/A125/H12	29/01/2015	945,08 €	189,02 €	1 134,10 €	8	27
2015	Brevart Charpente SARL	Lot 2 Ossature Bois	2014-74	19/02/2015	43 862,55 €	8 772,51 €	52 635,06 €	9	28
2015	Bureau Veritas	Contôle Sécurité	15252242	23/03/2015	450,00 €	90,00 €	540,00 €	11	36
2015	Plan B Architecte	Honoraires	0702/A125/H13	27/02/2015	945,08 €	189,02 €	1 134,10 €	11	37
2015	Plan B Architecte	Honoraires	0702/A125/H14	27/03/2015	945,08 €	189,02 €	1 134,10 €	11	38
2015	Brevart Charpente SARL	Lot 2 Ossature Bois	2014-74	27/03/2015	40 049,28 €	8 009,86 €	48 059,14 €	16	49
2015	Bureau Veritas	Contrôle Sécurité	15265125	10/04/2015	450,00 €	90,00 €	540,00 €	16	50
2015	JD Toiture	Lot 3 Toiture	000412	21/04/2015	9 853,20 €	1 970,64 €	11 823,84 €	18	54
2015	Plan B Architecte	Honoraires	0722/A125/H15	28/04/2015	1 277,86 €	255,57 €	1 533,43 €	19	55
2015	Bureau Veritas	Contrôle Sécurité	15285585	21/05/2015	450,00 €	90,00 €	540,00 €	23	60
2015	Plan B Architecte	Honoraires	0730/A125/H16	25/05/2015	962,83 €	192,57 €	1 155,40 €	27	70
2015	Brevart Charpente SARL	Lot 2 Ossature Bois	2014-74	11/05/2015	22 877,52 €	4 575,51 €	27 453,03 €	27	71
2015	JD Toiture	Lot 3 Toiture	414	29/05/2015	19 783,40 €	3 956,68 €	23 740,08 €	27	72
2015	Bureau Veritas	Contrôle Sécurité	15300127	18/06/2015	450,00 €	90,00 €	540,00 €	28	73
2015	ERDF	Création d'un branchement	0322-615426066	24/06/2015	1 141,29 €	228,26 €	1 369,55 €	32	85
Total 2015					144 443,17 €	28 888,66 €	173 331,83 €		
Total général					192 919,32 €	38 536,90 €	231 456,22 €		

02/07/2015

Suivi trésorerie salle	Total	Antérie ur	2014	2015	janv-15	févr-15	mars-15	avr-15	mai-15	juin-15	juil-15	août-15	sept-15	oct-15	nov-15	déc-15	Solde
Situation départ de mois				112 132	112 132	111 998	201 517	152 784	111 542	87 106	109 953	109 192	130 381	155 617	166 766	172 366	214 652
Estimation EBE 2015 après annuité LT	12 000			12 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	0
Emprunt Salle	150 000			150 000		150 000											
Investissement courant net 2015	5 966	0	0	5 966	0	7 712	0	892	0	-2 571	0	1 433	0	-1 500	0	0	0
Vente terrains	-1 500			-1 500										-1 500			0
Terrassement fossé, chemin se Maisnil et virage cent	9 145			9 145		7 712						1 433					0
Cimetière	2 040			2 040				2 040									0
Subvention courantes 2015	-2 571			-2 571						-2 571							0
FCTVA	-1 148			-1 148				-1 148									0
Subventions Salle	133 344	0	12 973	120 371	0	0	0	0	0	19 816	0	21 622	24 398	8 649	4 600	41 286	0
DETR	43 244		12 973	30 271								21 622		8 649			0
CG	77 500			77 500						19 816			24 398				0
Parlementaire	8 000			8 000												8 000	0
Agence de l'eau	3 000			3 000											3 000		0
CG (assainissement)	1 600			1 600											1 600		0
Entreprises	398 761	13 112	45 012	340 637	1 134	53 769	49 733	41 350	25 435	540	1 761	0	162	0	0	0	166 752
Archicube	2 000	2 000		0													0
Plan B	30 917	9 806	11 549	10 062	1 134	1 134	1 134	1 533	1 155								3 971
Bureau Veritas	4 704	1 806	576	2 322			540	540	540	540			162				0
Chronique du BTP (appel d'offre)	317		317	0													0
G2c Environnement (étude assainissement)	833		442	391							391						0
ERDF (poteaux EDF et branchement)	4 374		3 005	1 370							1 370						0
Helfaut Travaux (Démontage)	27 600		27 600	0													0
L'Abeille de la Ternoise (appel d'offre)	343		343	0													0
Forbeton (vérification dalle)	1 182		1 182	0													0
Brevart Charpente	164 130			164 130		52 635	48 059	27 453									35 983
JD Toiture	49 844			49 844				11 824	23 740								14 280
Ent Duffroy	39 436			39 436													39 436
Miroiterie du Ternois	22 460			22 460													22 460
Laniez (électricité et ventilation)	29 892			29 892													29 892
Comecotec (chauffage)	10 329			10 329													10 329
Derache (Peinture sol souple)	10 399			10 399													10 399
Supplément entreprise encours	17 678	0	0	17 678	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 678
Evacuation Laniez dans dalle	1 950			1 950													1 950
Supplément Miroiterie	700			700													700
Lasure et ultra violet Quentin	1 200			1 200													1 200
Terrasse cuisine bungalow Quentin	7 200			7 200													7 200
Pompe Duffroy	2 500			2 500													2 500
Retirer cloture Duffroy	-1 672			-1 672													-1 672
15 à 20m Bordure route et Tuyau III Duffroy	1 800			1 800													1 800
JD Toiture (cheminée et côté voisin)	1 500			1 500													1 500
Supplément ventilation accord Laniez	0			0													0
Supplément Laniez Video, prise 380, fils exté III Laniez	2 500			2 500													2 500
Supplément à affiner	20 667	0	0	20 667	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 667
75 m de clôture terrain	4 000			4 000													4 000
Part Gamelin (1/2 sur 50 m)	-1 333			-1 333													-1 333
Eclairage extérieur	2 000			2 000													2 000
Parking (caillou ... transport ...)	6 000			6 000													6 000
Tables	2 000			2 000													2 000
Chaises	3 000			3 000													3 000
Meubles et éléments de cuisine	5 000			5 000													5 000
Solde avant FCTVA																	9 555
FCTVA 2014 en 2016	7 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 800
FCTVA 2015 en 2017	56 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 500
Solde				9 555													73 855